

DÉPARTEMENT DE L'YONNE
COMMUNE DE SOMMECAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 11 AVRIL 2019

Délibération n° : 2019-02-15
Nbre de membres afférents au CM : 11
Nbre de membres en exercice : 10
Nbre de membres présents : 9
Nbre de membres ayant délibéré : 9
Date de la convocation : 4/04/2019

L'an deux mil dix-neuf, le onze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick DUMEZ, Maire.

Présents : Mmes DESPONS Marie-Louise, FOURNIER-HIRZEL Madeleine, GEFFRAY Annick, ROUSSEAU Annick et MM BOURGOIN Jean-Luc, DURAND Philippe, GUETTARD Alain et LENTIER Rémi.

Absent excusé : Néant.

Absent : Mme DELAGOUTTE Laure-Reine

Secrétaire de séance : Mme FOURNIER-HIRZEL Madeleine.

DÉTERMINATION DES TARIFS DU COLUMBARIUM ET DES CAVURNES

M. le Maire laisse la parole à Mme Madeleine FOURNIER-HIRZEL.

Suite à la création d'un columbarium et de cavurnes dans le cimetière communal, Mme FOURNIER-HIRZEL informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de fixer le tarif des concessions.

Après renseignements pris auprès des communes limitrophes pour avoir une fourchette de prix, elle propose d'appliquer les tarifs suivants :

- Tarifs des concessions au columbarium :
 - pour 15 ans : 450 euros,
 - pour 30 ans : 650 euros,
 - pour 50 ans : 800 euros.
- Tarifs des concessions des cavurnes :
 - pour 15 ans : 350 euros,
 - pour 30 ans : 450 euros,
 - pour 50 ans : 600 euros.

Après délibération et avec 6 pour, 2 contre et 1 abstention, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs des concessions du columbarium et des cavurnes tel que proposé.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme, le 25 avril 2019.

Le Maire,
Patrick DUMEZ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 25/04/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 25/04/2019

Pour copie conforme

- Le 11/04/2019
Patrick DUMEZ, Maire
COMMUNE DE SOMMECAISE

